

## Avec 4 millions de journées de travail perdues chaque année , il faut agir pour la sécurité routière au travail !

Le risque routier est un risque professionnel majeur.

Parce que la route est la 1<sup>ère</sup> cause de décès au travail et que tout le monde est concerné, tant les employeurs que les salariés, il est primordial pour les entreprises d'engager des démarches pour réduire ou à défaut maîtriser les risques routiers professionnels.

C'est dans ce cadre que se déroulent les **Journées de la Sécurité Routière au Travail**.

### # Un risque majeur pour les entreprises, une priorité nationale

Les accidents routiers professionnels (trajet domicile-travail et mission) sont la première cause de mortalité au travail en France avec **454 personnes tuées lors d'un trajet professionnel en 2021**.

Au delà de la mortalité, on dénombre 1 accident de la route lié au travail toutes les 10 minutes. Ces accidents peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des travailleurs et sont aussi facteur de désorganisation pour les entreprises. Cela correspond à **4 millions de journées de travail perdues chaque année**.

Pour toutes ces raisons, le risque routier professionnel est aujourd'hui identifié comme **un des risques prioritaires du Plan National Santé au Travail** et comme une priorité de la politique de la sécurité routière.

### # Sensibiliser et mieux agir en prévention

Pour renforcer la mobilisation du monde économique sur ce sujet, la Sécurité routière organise chaque année depuis 2016 les Journées de la Sécurité Routière au Travail. [\[Découvrir les JSRT\]](#)

Au cours de ces journées, les entreprises sont appelées à **se mobiliser pour informer et sensibiliser** tous les acteurs de l'entreprise autour des risques routiers professionnels.

Campagnes de communication clé en main, modules de formation, affiches, conseils pratiques et témoignages utiles... **un panel de ressources sont à disposition de toute entreprise désireuse de s'engager**, quel que soit son secteur d'activité et sa taille.

### # Une priorité pour Prevaly

Assurant le suivi de plus de 400 000 salariés sur l'agglomération toulousaine, Prevaly est particulièrement engagé dans la prévention du risque routier. C'est **un axe majeur de son projet de service** et un groupe de travail dédié réalise différents outils pour accompagner les entreprises dans le management des risques routiers professionnels.

Prevaly interviendra notamment lors du **webinaire santé sécurité au travail organisé par la Préfecture**, aux côtés de la DREETS et de la CARSAT, sur la thématique : Risque routier, comprendre, évaluer, agir !  
**RDV le jeudi 23 mai à 14h30** [\[S'inscrire au webinaire\]](#)

---

#### CONTACT PRESSE